

Secteur Plaine Commune

REF : PLAINE2014007

Signataire : Samira ODIRA

Séance du Conseil Municipal du 06/03/2014

RAPPORTEUR : Jean-Yves VANNIER

OBJET : Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion urbaine de proximité du Quartier Cristino Garcia / Landy

EXPOSE :

1. Le dispositif de Gestion urbaine de proximité dans le quartier Cristino Garcia Landy

Le quartier intercommunal Cristino Garcia Landy situé à Aubervilliers et à Saint-Denis fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine dont la convention partenariale avec l'ANRU a été signée le 22 novembre 2007.

Afin d'accompagner les habitants dans les changements liés au projet urbain, une démarche de Gestion urbaine de proximité a été initiée en 2008 avec le lancement d'un diagnostic sur l'ensemble du site.

Une convention de gestion urbaine de proximité a été signée le 6 août 2012 avec les différents partenaires concernés, pour une mise en œuvre du programme d'actions du 1^{er} janvier 2011 au 1^{er} janvier 2014.

La convention GUP repose sur trois axes :

- L'amélioration de la gestion des espaces extérieurs
- La mise en place d'actions de sensibilisation et d'implication des habitants et des acteurs du terrain sur le respect des usages
- L'accompagnement de la mise en œuvre du Projet de rénovation urbaine

Le périmètre de la GUP correspond à celui du PRU, à l'exception du secteur « Nord » compris dans le périmètre ANRU.

Le projet de rénovation urbaine du quartier Cristino Garcia Landy est en phase opérationnelle. L'accompagnement des (nouveaux) habitants aux mutations du quartier constitue un enjeu essentiel pour la pérennisation des investissements effectués dans le cadre du PRU. C'est la raison pour laquelle, les partenaires du quartier ont souhaité poursuivre la démarche de gestion urbaine de proximité pour un an.

Par ailleurs, dès 2014, des groupes de travail seront lancés pour configurer une nouvelle convention de gestion urbaine de proximité sur le quartier.

2. Objectifs et contenu de l'avenant n°1 à la convention GUP du quartier Cristino Garcia Landy?

Suite à une évaluation de la démarche de GUP sur le quartier de 2010 à 2013, le projet d'avenant a été présenté et validé en comité de pilotage du 7 novembre 2013, en présence de la chef du cabinet de la sous-préfète, de l'adjoint au maire délégué au quartier du Landy à Aubervilliers et de l'adjoint au maire délégué à la politique de la ville à Saint-Denis.

Les objectifs de l'avenant sont les suivants :

2.1 Prolonger d'une année la démarche de GUP

L'avenant n°1 à la convention GUP de Cristino Garcia Landy vise à prolonger la démarche. Il prend effet à compter du 1^{er} janvier 2014 jusqu'au 1^{er} janvier 2015.

2.2 Redéfinir le périmètre d'intervention

Les partenaires de la GUP et les élus des villes ont souhaité étendre la démarche de GUP au secteur de la Résidence « les Venelles du Landy », anciennement surnommé programme Olivetti. Même si le programme n'a pas fait l'objet de crédits de l'ANRU, son intégration au dispositif de gestion urbaine de proximité est essentielle au vu des problématiques relevées.

2.3 Redéfinir les objectifs prioritaires et réajuster les actions

Une grande partie des objectifs proposés dans la convention initiale ne sont plus d'actualité. En effet, le diagnostic a été réalisé en 2008 et 2009, et les problématiques du quartier ont évolué depuis.

Les objectifs et les actions ont été modifiés comme suit :

- 1) Poursuivre la veille technique
 - Réaliser des tours de quartiers avec les professionnels et suivi des signalements
 - Expérimenter le tour de quartier avec les habitants
- 2) Poursuivre la gestion d'attente
 - Gestion de chantier : application de la charte chantier
 - Prévention et résorption des squats de logements voués à la démolition
 - Poursuivre le projet de valorisation des friches Dupont
- 3) Poursuivre la lutte contre la mécanique sauvage
 - Maintien de la dynamique de réunions partenariales sur site avec la sous-préfecture
 - Actions de répression via les interventions des Polices nationale et municipales
 - Réflexion sur des aménagements spécifiques sur l'espace public
- 4) Poursuivre les actions pour d'éviter la dégradation précoce des nouvelles livraisons
 - Poursuivre les ateliers de formation à la copropriété
 - Poursuivre la dynamique du « Mieux vivre Ensemble » aux Venelles du Landy
 - Développer un projet visant au respect et à l'appropriation du square Roser par les habitants et les usagers
 - Sensibiliser les locataires des nouveaux programmes aux bons gestes à adopter dans un logement THPE, (expérimentation de l'OPH d'Aubervilliers).

- 5) Mener un travail de sensibilisation avec l'amicale de locataires de l'OPH :
- Concevoir des actions avec l'amicale de locataires visant à sensibiliser les locataires à l'entretien de leur logement et à l'hygiène.
- 6) Favoriser l'insertion par l'activité professionnelle
- Expérimentation d'un chantier école multi-sites

2.4 Les signataires de l'avenant

Les signataires de l'avenant, initialement parties prenantes de la convention initiale, sont :

- L'Etat, représenté par le Préfet de Seine-Saint-Denis,
- La Communauté d'agglomération Plaine Commune,
- La Commune d'Aubervilliers,
- La Commune de Saint-Denis,
- La SEM Plaine Commune Développement,
- L'office public de l'habitat d'Aubervilliers,
- L'office public de l'habitat Plaine Commune Habitat
- L'entreprise sociale pour l'habitat LOGIREP,
- L'entreprise sociale pour l'habitat Immobilière 3F.

CAPC / Plaine Commune

Secteur Plaine Commune

REF : PLAINE2014007

Signataire : Samira ODIRA

OBJET : Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion urbaine de proximité du Quartier Cristino Garcia / Landy

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la convention partenariale de mise en œuvre du projet de rénovation urbaine de Cristino Garcia Landy signée avec l'ANRU le 22 novembre 2007,

Vu la convention partenariale de gestion urbaine de proximité du quartier Cristino Garcia Landy signée le 6 août 2012,

Considérant la fin de la convention GUP au 1^{er} janvier 2014, et la nécessité de poursuivre la démarche une année supplémentaire,

Considérant la nécessité d'intégrer la Résidence « les Venelles du Landy » au dispositif,

Considérant que la redéfinition des enjeux de la GUP, doit permettre de répondre davantage aux problématiques actuelles du site,

Considérant qu'il convient d'autoriser le Président à signer un premier avenant à la convention de gestion urbaine de proximité du quartier Cristino Garcia/Landy à Aubervilliers et Saint-Denis, pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 1^{er} janvier 2015,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE l'avenant à la convention de Gestion Urbaine de Proximité du quartier Cristino Garcia / Landy pour une durée d'un an.

APPROUVE le programme d'actions défini dans l'avenant.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant à la convention de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) du quartier Cristino Garcia/ Landy, ainsi que les documents déclinés dans le programme d'actions.

le Maire Adjoint

Daniel GARNIER

Reçu en Préfecture le : 07/03/2014

Publié le 07/03/2014

Certifié exécutoire le : 07/03/2014

le Maire Adjoint

Daniel GARNIER